



RAPPORT ANNUEL

2023



SOMMAIRE

- 1 Mots des autorités
- 2 Bilan ressources humaines
- 3 Rétrospective
- 4 2023 en quelques chiffres
- 5 Prévention
- 6 Cybercriminalité
- 7 Enjeux et objectifs 2024

MOTS DES AUTORITÉS

Madame la Conseillère d'Etat

Carole-Anne KAST

Après trois années marquées par la crise Covid, les statistiques sur la criminalité redeviennent comparables avec la situation *ex ante*. Comme vous le constaterez en parcourant les données, la tendance haussière nationale se confirme également à Genève. Si l'an dernier, les cambriolages ont par exemple largement baissé, je déplore par contre une augmentation des violences domestiques et, par extension, de la violence en général. En tant que responsable du Département des institutions et du numérique (DIN), je ne peux non plus passer à côté de l'accroissement de la cybercriminalité, dont les nouvelles menaces émergentes vont nécessiter toujours plus de moyens pour les anticiper et les combattre.

Lutter contre les violences domestiques et agir pour la protection des victimes font parties des principales priorités de mon département pour cette législature, tout comme accompagner les citoyennes à mieux appréhender les enjeux liés à la cybercriminalité. Dans cette optique, la collaboration avec les acteurs et actrices de la sécurité, le ministère public et les polices cantonales et communales reste primordiale.

Pour ce faire, je me réjouis de pouvoir compter sur les collaborateurs et collaboratrices de la police, uniformé-e-s ou non, qui œuvrent chaque jour et chaque heure à servir et protéger la population. Je les remercie très chaleureusement pour leur dévouement.

Carole-Anne Kast

Madame la Commandante de la police

Colonelle Monica BONFANTI

Le conflit israélo-palestinien qui s'est ajouté aux conséquences de la guerre en Ukraine a eu un impact indéniable, déchirant les frontières géopolitiques mondiales et Genève n'est pas épargnée. Cette situation a par exemple provoqué des vagues migratoires d'une grande ampleur. Face à cette crise, notre canton a été le théâtre de solidarités sans failles et de ce fait de multiples manifestations. Depuis le 7 octobre, date de l'attaque du Hamas contre Israël, pas moins de 91 événements se sont déroulés dans nos rues, liés directement à cette guerre.

Parallèlement, la situation locale ne peut être ignorée : les infractions au Code pénal suisse ont connu une hausse générale par rapport à 2022, avec toutefois certaines catégories en baisse. Les violences physiques graves et les atteintes à l'intégrité sexuelle sont en diminution, laissant place à une montée de la violence d'intensité moyenne et des violences domestiques. Les atteintes au patrimoine connaissent également une augmentation, en particulier les escroqueries sous toutes leurs formes et les vols dans les véhicules. Cependant, un fait réjouissant est particulièrement à souligner : le nombre de cambriolages à Genève est inférieur à 3'000, une donnée qui n'avait pas été enregistrée depuis 1985.

Face à ces défis, je suis fière de mes collaboratrices et de mes collaborateurs et du travail de qualité qu'ils effectuent au quotidien, mesuré notamment par les bons taux d'élucidation. En tant que commandante, leur dévouement et leur professionnalisme sont une source d'inspiration quotidienne. Je suis convaincue que, malgré les difficultés, nous continuerons à assurer avec force et loyauté la sécurité de notre chère République.

Monica Bonfanti

Editorial

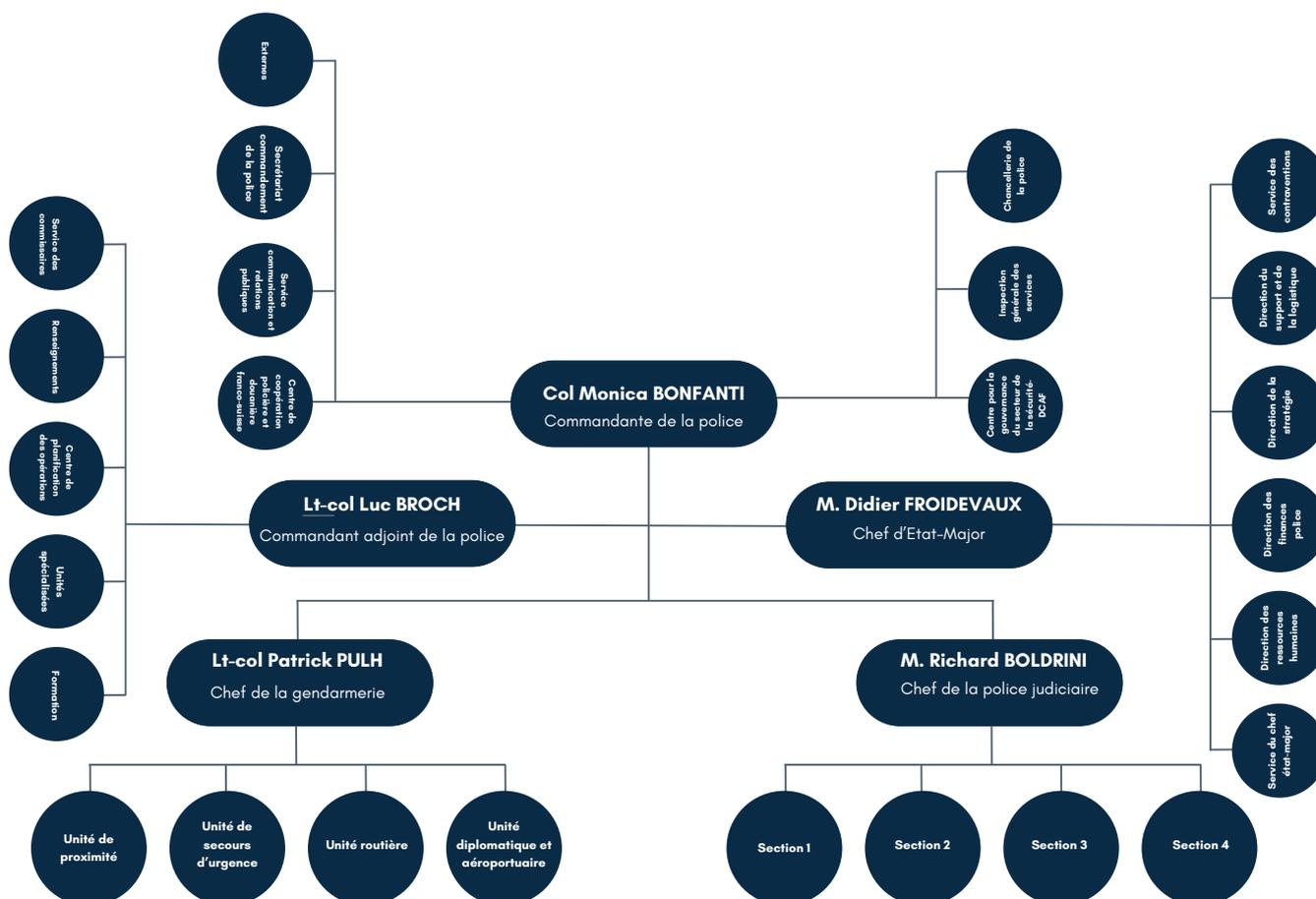
SERVICE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

En 2023, le Service communication et relations publiques (SCRP) a reçu 1'137 sollicitations de la part des médias locaux, nationaux et internationaux. Certaines thématiques ont suscité un véritable intérêt durant l'année entière et d'autres sont apparues de manière périodique ou cyclique comme la problématique du crack, la loi sur la circulation routière et la mobilité douce, les noyades et les moyens de prévention engagés, la violence juvénile, la prostitution ou encore la cybercriminalité. Certaines d'entre elles sont directement liées aux événements cités ou non dans le présent rapport d'activité. D'autres relevaient de la situation internationale. Ces demandes reflètent les intérêts des Genevoises et des Genevois et la confiance que ceux-ci accordent à notre Police. Ce fait est attesté par le dernier Diagnostic local de sécurité (DLS), qui met en exergue que **91,3%** de la population estime que notre police fait du bon travail.



BILAN RESSOURCES HUMAINES

Nouvelle organisation de la police



Depuis le 1er juin 2023, à la suite de la promulgation de la loi modifiant la Loi sur la police (LPol) votée par le Grand Conseil et de la modification du règlement sur l'organisation de la police (ROPol) une réorganisation a permis à la police d'adapter son dispositif afin d'être totalement opérationnelle et de pouvoir continuer à répondre aux besoins sécuritaires du canton.

La police genevoise est commandée par la Colonelle Monica BONFANTI et son Etat-major. Elle est secondée par le Lieutenant-colonel Luc BROCH, en charge des *services du commandant adjoint*. Structurellement, la police genevoise est constituée de deux corps : d'une part, la gendarmerie et de l'autre la police judiciaire. La gendarmerie est dirigée par le Lieutenant-colonel Patrick PULH et la police judiciaire par son chef, Monsieur Richard BOLDRINI. Les services d'Etat-major sont quant à eux sous la direction de Monsieur Didier FROIDEVAUX, chef d'Etat-major.

BILAN RESSOURCES HUMAINES

Nos effectifs*

PROFIL TYPE DU PERSONNEL



2'169

équivalents à temps plein
(ETP)



23%

du personnel
total sont du genre
féminin



41.9

ans en moyenne



15

ans d'ancienneté
en moyenne



4,25%

de cadres supérieurs
au sein du Corps de police



4.1%

d'officiers supérieurs

Au 31 décembre 2023, la police cantonale genevoise comptait 2'169 équivalents à temps plein (ETP). Cet effectif en ETP se compose de 1'505 policière et policiers, 191 agentes et agents de sécurité publique armés, 107 agentes et agents de sécurité publique non armés, 296 membres du personnel administratif, 21 auxiliaires et 49 aspirantes et aspirants.

Quel est le profil du personnel de la police genevoise ? Il s'agit à la grande majorité de personnes ayant la nationalité suisse (97,7%) et en moyenne 41,9 ans. Comme l'illustre le graphique ci-dessus, le genre le plus représenté est le genre masculin (77%), mais le nombre de femmes est en augmentation comparativement aux années précédentes. Ceci prouve que le métier se détache progressivement de l'image d'une profession exclusivement masculine.

PROFIL TYPE DES ASPIRANT.ES DE POLICE

**212**

postulation à la fonction de policier.ières après la réussite de l'examen de français

**49**

candidat.es retenu.es

**28.1**

ans en moyenne

**36**

professions représentées

**20%**

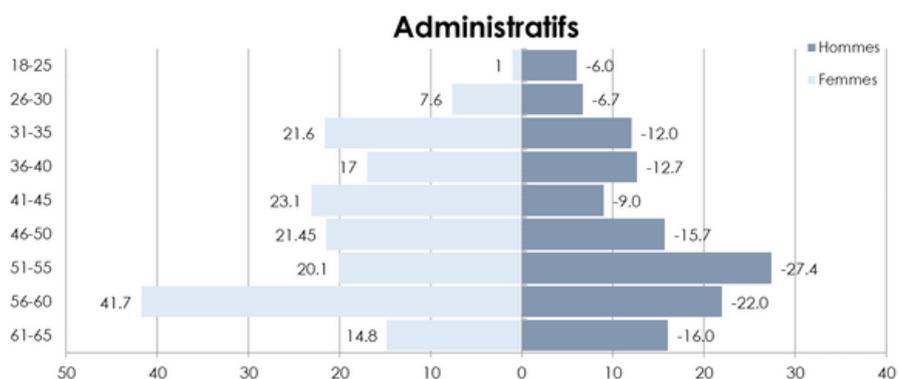
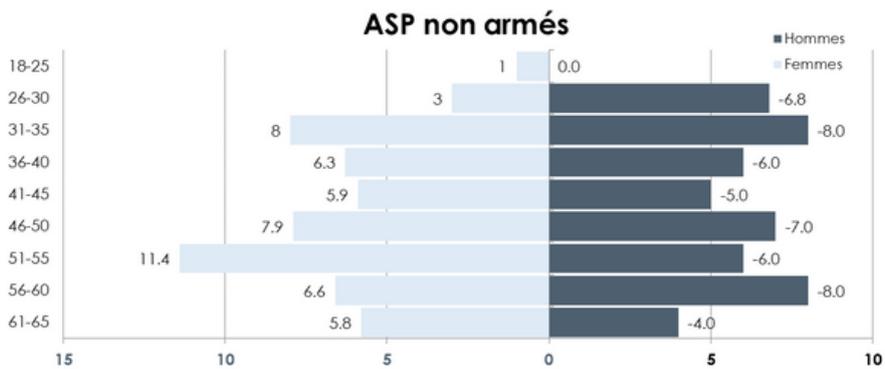
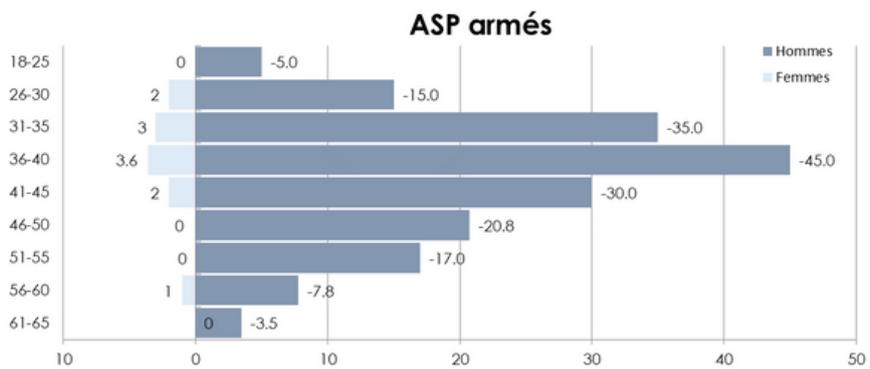
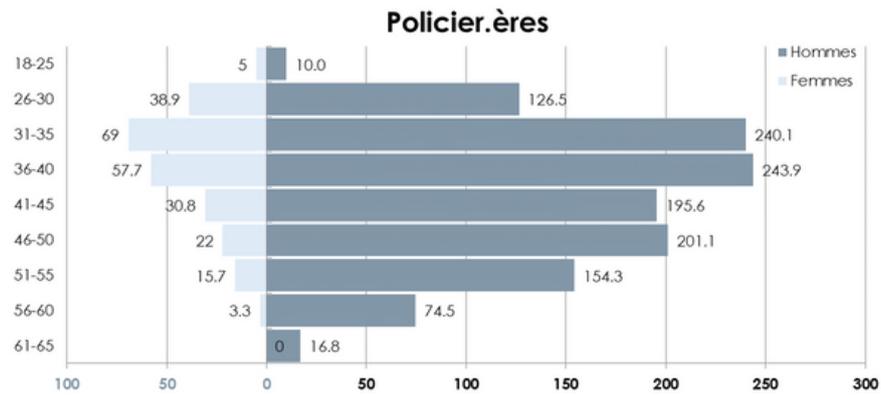
du genre féminin

**48.8%**

des personnes ayant participé au stage en immersion ont postulé

La police genevoise reçoit annuellement de nombreuses candidatures pour la fonction de policières et policiers. Le processus de sélection débute après la réussite de l'examen de français. Au terme de notre processus de sélection en plusieurs étapes, seuls en moyenne 20% des candidates et candidats sont engagés. Bien que nous ne rencontrions pas de difficulté à recruter, des moyens sont appliqués pour promouvoir le métier : présence lors d'événements liés aux métiers de la sécurité, organisation de la Journée de la police, immersions et présentations diverses. En 2023, les stages en immersion ont repris. 41 personnes ont participé, dont 15 femmes, et 48,8% d'entre elles ont postulé.

PYRAMIDES DES ÂGES



* Les données antérieures sont consultables [ici](#).

BILAN RESSOURCES HUMAINES

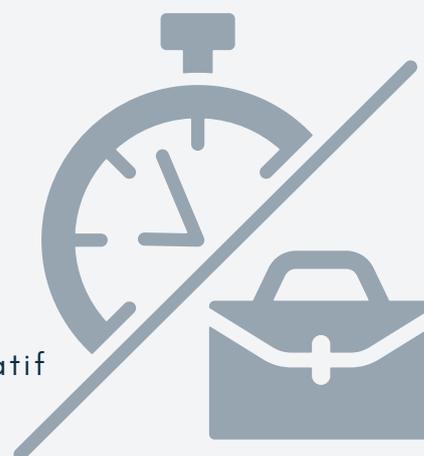
Nos conditions de travail

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

208 personnes à temps partiel

94 policier.ères

114 agent.es de sécurité publique
et membres du personnel administratif



NOMBRE D'HEURES DE FORMATION CONTINUE SUIVIES

policier.ères et agent.es
de sécurité publique armé.es



72'116

heures

agent.es de sécurité
publique non-armé.es et
membres du personnel
administratif



10'409

heures

RETROSPECTIVE

Quelques manifestations et événements marquants l'année

L'année 2023 a été marquée par un retour des manifestations violentes, occasionnant des blessures du personnel et des dizaines de milliers de francs de dégâts à des pièces d'équipement définitivement endommagées.

Manifestations politiques

Rue Royaume

Le 9 février 2023 peu après 10 heures, une vingtaine de personnes pénètrent sans autorisation dans un bâtiment abandonné depuis deux ans à la rue Royaume. Cette occupation avait pour vocation de retirer cet immeuble du marché immobilier. Rapidement déployée sur place, la police genevoise s'est retrouvée face à une quarantaine de personnes rassemblées à l'extérieur du bâtiment, en soutien au Collectif rue Royaume. Après de nombreuses et vaines tentatives de dialogue avec les personnes présentes, celles-ci ont été sommées de se disperser.

Une fois reçue la plainte pénale du propriétaire une première tentative de refoulement a pu être menée par la Brigade de sécurité publique (BSP). Lors de cette manœuvre, les policières et policiers ont immédiatement essuyé une pluie de projectiles divers, notamment de denrées alimentaires ainsi que des jets de peinture. Fort heureusement, le personnel policier n'a pas été blessé lors de cette action. Seuls leurs uniformes ont été souillés irrémédiablement, provoquant un préjudice total de plusieurs dizaines de milliers de francs suisses.

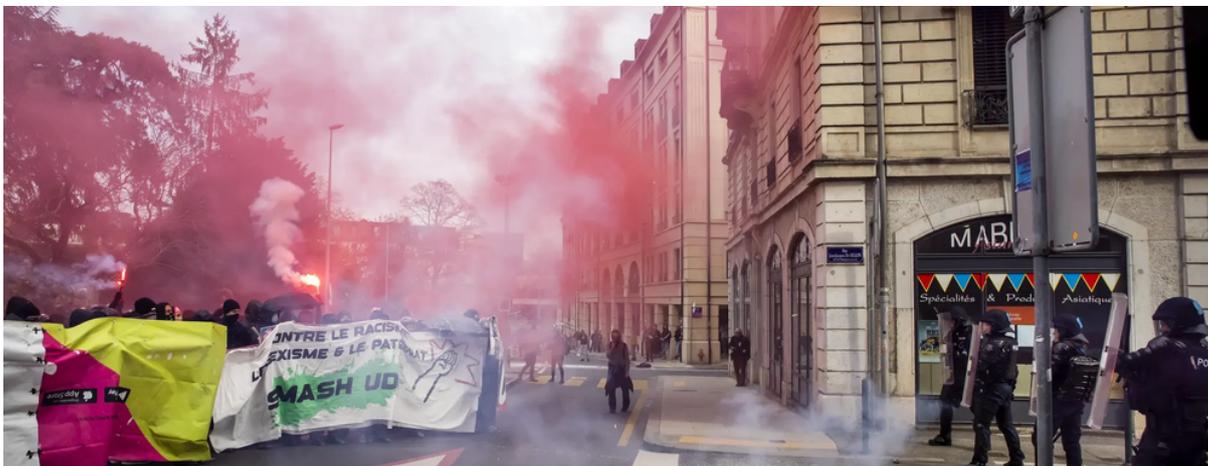
En fin de journée, le bâtiment était entièrement vide. Les personnes ayant pénétré au sein du bâtiment ont été interpellées et les manifestants conduits dans les salles de rétention du Nouvel Hôtel de Police (NHP).

Manifestation anti-UDC

Lors d'une assemblée des délégués de l'Union démocratique du centre (UDC) à Meyrin, le 18 mars 2023, 600 militant.es se sont réunies dans le parc des Crochettes pour dénoncer la montée de l'extrême droite.

Ces militant.es munies de bâches renforcées et de tout l'équipement du Black bloc ont tenté d'accéder aux rues avoisinantes. Le cortège non autorisé s'est rapidement heurté à un important dispositif policier. Des moyens de contrainte ont dû être employés afin de rétablir l'ordre public. Le groupe de manifestant.es s'est alors regroupé dans le parc et nombre d'entre eux ont troqué leur tenue pour des vêtements de ville avant de les mettre au feu dans un container.

Un policier a également été légèrement blessé durant l'intervention et des jets de peinture ont souillé les uniformes des agents. Quelques participant.es s'en sont eux pris aux médias, aspergeant les appareils des photographes et jetant un téléphone portable par terre. Deux personnes ont été préventivement interpellées avant la manifestation, car elles détenaient du matériel interdit au sens de la Loi sur les manifestations sur le domaine public (LMDPu).



© Magali Girardin, TDG 19.03.2023



© Tadeusz Roth, GHI, 18.03.2023

RETROSPECTIVE

Quelques manifestations et événements marquants l'année

Manifestations sportives

UEFA Youth League

Du 21 au 24 avril 2023 et pour la première fois, le stade de la Praille accueillait la phase finale de l'UEFA Youth League. Il s'agit d'une réplique de la Ligue des champions, destinée aux futurs talents de moins de 19 ans.

Parmi les quatre derniers clubs en lice, le club croate de l'Hadjuk Split. Ce club est négativement réputé pour ses supporters considérés à risque, se déplaçant dans toute l'Europe en nombre pour soutenir leur équipe. Une ferveur qui doit plaire aux joueurs, mais moins aux commerçants des établissements publics de la ville et aux forces de sécurité devant encadrer leurs déplacements.

Filouteries d'auberges, agression d'un agent de sécurité, défilés dans les rues en scandant des propos antisémites, projectiles lancés sur la police, échauffourées avec les supporters locaux, voici une liste des divers problèmes causés par ces supporters croates lors de leur séjour à Genève. Ces derniers repartiront en laissant un goût plutôt amer aux habitant.es de la cité de Calvin.



Servette FC - FC Zürich

Dans le cadre du championnat de la Swiss football league, le Servette FC recevait, le 26 avril dernier, le FC Zürich au stade de la Praille. À leur arrivée, certains supporters alémanique tentent de faire entrer de force dans l'enceinte du matériel interdit. Les agent.es de sécurité en présence sont blessés. Les supporters n'en restent pas là et décident de s'attaquer aux forces de l'ordre, qui se voient obligées de les repousser en utilisant de moyens de contraintes conséquents.

À la fin du match, la situation persiste. Les Ultras zurichoïses tirent divers projectiles ainsi que des engins pyrotechniques sur le personnel policier. Ce dernier réplique et repousse les opposants, de manière à permettre aux pompiers d'intervenir et éteindre les nombreux incendies aux abords du stade. Parallèlement, les policières et policiers ont contenu les supporters de l'équipe locale souhaitant en découdre avec leur adversaire du soir. Au bilan, six policiers blessés.

Servette FC - FC Sion

Le 13 mai, l'ambiance était électrique au stade genevois. Le Servette FC affrontait le FC Sion. Avant même que le match ne débute, trois portes vitrées sont cassées. La police genevoise use alors de moyens de contrainte afin de rétablir le calme. Calme qui n'est pas prêt de régner, puisqu'à la fin du match 300 Sédunois s'en prennent aux forces de l'ordre : jets de projectiles en tout genre et d'engins pyrotechniques.

La police opère sur deux fronts. D'un côté elle tente de disperser les Ultras valaisans et de l'autre de contenir les Servettiens.

Au compteur, cinq policiers blessés et une forte réaction de la part des autorités qui ordonnent la fermeture de la tribune nord du stade de Tourbillon (VS) pour le match opposant le FC Sion aux Young Boys. Cette décision fait suite à la mise en place, dans l'intervalle, d'une nouvelle procédure lors d'incidents.



RETROSPECTIVE

Quelques manifestations et événements marquants l'année

Événements marquants

Evacuation de l'Arena

Durant la nuit du 25 au 26 février, le rappeur français Lomepal - très en vogue auprès des jeunes - était attendu pour un concert à la salle de l'Aréna. Or, les choses ne se sont pas passées comme prévu...

En début de soirée, la police genevoise reçoit l'information qu'une menace potentielle vise le concert. L'individu suspecté d'avoir envoyé un message laissant présager un passage à l'acte de type terroriste est interpellé et la salle de concert vidée, afin que les lieux puissent être passés au peigne fin. Dans ce cadre un important dispositif policier a été mis en place. L'affaire a ensuite été reprise par le Ministère public genevois.

Fait divers à Genève
**Concert de Lomepal évacué:
un homme arrêté par la
police**

Source : TDG, 25.02.2023

**Un homme arrêté pour menaces
terroristes après l'évacuation de
l'Arena**

Source : TDG, 25.02.2023

**Evacuation du concert de
Lomepal à Genève: le suspect a
été relâché**

Source : Le Temps, 27.02.2023

GENÈVE
**L'Arena évacuée avant le concert
de Lomepal en raison "d'une
menace"**

Source : Radio Lac, 25.02.2023

**Évacuation de l'Arena: l'homme
arrêté a été libéré**

Source : Radio Lac, 25.02.2023

RETROSPECTIVE

Quelques manifestations et événements ayant marqué l'année

D'étroites collaborations

Exercice LUX 2023

Du 24 avril au 9 mai 2023, s'est tenu un important exercice à l'échelle 1:1. Autrement dit, une mise en situation similaire à la réalité. Cet exercice avait pour vocation d'entraîner la coopération entre les différents partenaires militaires et civils, sur plusieurs phases distinctes et sur une durée prolongée.

Le scénario était relativement simple. La souveraineté politique et territoriale de la Confédération helvétique a été mise à mal par la création d'un proto Etat limitrophe. Les forces civiles ne sont alors plus à même d'opérer et l'engagement subsidiaire de l'Armée est accordé. Dans ce cadre, une conférence diplomatique est prévue à Genève afin de résoudre pacifiquement la crise. Or, trois explosions ont lieu à proximité du site. Puis, une quatrième. Cet exercice testé à l'échelle 1:1 a mis en exergue la coopération et l'interopérabilité des différents organismes. Il a aussi permis de tirer de nombreux enseignements tant en termes de moyens que de compétences.

Crues de l'Arve

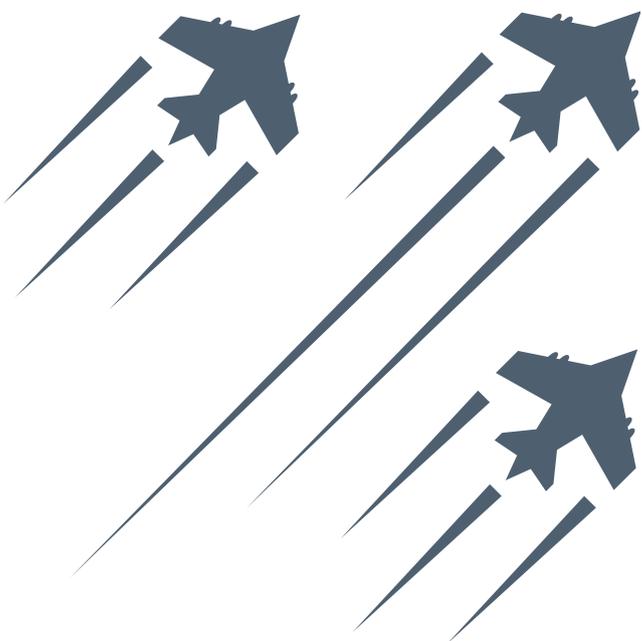
Jamais le débit de ce cours d'eau n'avait atteint un flux aussi important que ce 15 novembre 2023. Cinq ponts ont été fermés pour l'occasion. Plusieurs messages préventifs ont été publiés sur les réseaux sociaux ainsi qu'à l'interne. De plus, un point presse a été organisé le matin même, conjointement avec le groupement SIS. Tous les médias locaux étaient présents. Un mois après, soit le 13 décembre, l'Arve était à nouveau en crue et deux ponts ont été fermés durant la soirée. A l'instar du 15 novembre, le Service communication et relations publiques de la police a relayé des communiqués de presse du Département du territoire ainsi que du Département des institutions et du numérique (DIN) et avisé la population de l'évolution en temps réel.

UNHCR

Du mercredi 13 au vendredi 15 décembre 2023, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) organisait le second Forum mondial sur les réfugiés à Genève. Cette importante conférence s'est tenue à Palexpo et a regroupé environ 3'000 participant.es, dont des ministres et plusieurs chefs d'Etat. En même temps, le 12 décembre dernier, l'Organisation des Nations Unies (ONU) organisait le 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme au Palais des Nations. Le lendemain, le Prix Nansen y était également décerné.

Dans ce cadre, la police genevoise a été mobilisée pour garantir la sécurité et le bon déroulement des événements tout en minimisant les potentiels désagréments causés à la population genevoise. La planification de ces dispositifs a été longuement étudiée et mise à jour continuellement en fonction de la situation. En effet, de nombreuses variables intrinsèques aux diverses situations géopolitiques internationales ont été un enjeu complémentaire considérable. La police genevoise a été appuyée par certains de ses partenaires, grâce auxquels un tel dispositif sécuritaire a pu être garanti, notamment les polices romandes et du Tessin, l'Armée suisse, les agent.es des polices municipales et le personnel de la Protection civile (PCi). Ces étroites collaborations sont indispensables au maintien des prestations sécuritaires au profit de la population.

L'Armée suisse a été un appui important, prenant notamment en charge la protection d'une partie des sites diplomatiques et mettant à disposition du matériel et des véhicules ainsi que des moyens d'intervention spéciaux, de transport et de surveillance dans les airs, au sol et lacustres.



RETROSPECTIVE

Création d'une nouvelle brigade - La Brigade équestre (BEQ)

La brigade équestre et la maltraitance animale

La police de proximité désirant répondre de manière optimale et novatrice aux obligations qui lui incombent notamment en termes de visibilité policière, de relation citoyenne, de prévention de la criminalité, du maintien de la cohésion sociale ou encore de la récolte de renseignement, trouvait une manière inédite d'occuper le terrain à Genève. Un groupe de travail est alors constitué en 2016 afin de discuter de la possibilité de créer un groupe équestre et l'année suivante, en 2018, le Conseiller d'Etat alors en charge de la sécurité et la hiérarchie de la police genevoise soutient la création d'un projet pilote intitulé "Groupe équestre".

Ce projet, mené entre 2018 et 2020, a été un franc succès. Il a permis de répondre aux différents objectifs qui lui ont été assignés, en véhiculant une image à la fois atypique, écologique et par extension positive de la police de proximité genevoise. C'est pourquoi, Monsieur le Conseiller d'Etat Mauro POGGIA, en charge du Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS), a décidé de pérenniser cette brigade.

La brigade équestre genevoise (BEQ) est créée le 1er février 2023. Elle se compose actuellement de quatre policières et policiers, d'un chef de brigade qui possède tous, a minima, un Brevet de Cavalier ou un diplôme jugé équivalent - formés aux techniques et tactiques spécifiques aux interventions policières - et d'une enquêtrice spécialisée dans les affaires judiciaires relative à la maltraitance animale. Les chevaux, de la race des Franches-Montagnes, sont actuellement en phase de formation.

Dès lors que les chevaux seront formés et désensibilisés, la BEQ pourra réaliser des missions dans le domaine de la prévention, de la dissuasion et de la répression. Elle permet par exemple d'appuyer les patrouilles en milieu rural ou urbain et de maintenir un contact privilégié avec la population genevoise, mais également d'être engagée lors de différentes manifestations sportives ou culturelles. À ces missions opérationnelles de terrain s'ajoute un volet judiciaire. La brigade équestre conduit également les affaires relatives aux infractions à l'encontre des espèces animales ainsi qu'à la maltraitance animale.

Focus sur la maltraitance animale

La création d'un groupe spécialisé dans la maltraitance, les sévices et le trafic d'animaux au sein de la police genevoise n'est pas une idée nouvelle. En effet, celle-ci avait déjà été formulée en 2014. Il a paru alors essentiel de regrouper les connaissances de la Police judiciaire (PJ), du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) ainsi que du Ministère public afin de renforcer l'efficacité de ces services. Une année plus tard, le Ministère public s'est montré favorable à une collaboration entre la PJ et le SCAV sur certains dossiers et à l'audition conjointe de prévenu.es.

L'année 2018 marque, dans le cadre d'un trafic de chiots, la première affaire conjointe entre la Police genevoise et le SCAV. Une fratrie avait, par l'intermédiaire de petites annonces en ligne, vendu en Suisse plus d'une trentaine de chiots importés illégalement de la Bulgarie sans avoir respecté les normes de contrôles sanitaires suisses. Les protagonistes ont été condamnés pour escroquerie par métier et mauvais traitement infligé aux animaux. Certains chiots ont dû être euthanasiés au vu de leur mauvais état de santé. D'entente avec Monsieur Frédéric SCHEIDEGGER, procureur en charge de toutes les procédures pénales concernant les infractions à la Loi fédérale sur la protection des animaux (LPA) cette synergie a pu être développée et gagner en efficacité.



De nombreuses affaires particulières ont été traitées. En 2019, il y a eu notamment celle d'un chat rentré chez lui avec une balle logée dans l'aine droite et décédé des suites de sa blessure. Lors de l'enquête de voisinage, plusieurs témoignages ont été recueillis concernant un voisin suspecté de pratiquer des tirs sur divers animaux. Convoqué l'homme a d'abord nié, puis a admis avoir tué le chat en question ainsi qu'un autre chat du quartier neuf ans auparavant. Quelles étaient ses motivations ? Les chats qui passaient devant chez lui la nuit faisaient aboyer son chien et la sensation de "toucher" lors d'un tir était "jubilatoire". Lors de la perquisition de son domicile, une vingtaine d'armes, dont certaines interdites ont été trouvées y compris celle ayant servi à tuer les deux chats en question.

En 2021, la volumétrie des enquêtes concernant les animaux augmentant régulièrement d'année en année, la création d'un groupe permanent PJ-SCAV pour la maltraitance animale a semblé nécessaire. Ce n'est qu'en 2022 qu'il a été décidé que la problématique des délits contre les animaux ne serait plus traitée par la Police judiciaire, mais allait être reprise par la Brigade équestre (BEQ). Depuis sa création en 2023, plus de 18 enquêtes sont en cours de traitement et 3 se sont déjà soldées par des arrestations et l'établissement d'un réseau de partenaires est en cours.

Quel est le rayon d'action de la police pour lutter contre la maltraitance animale ? Il s'agit de tous les animaux couverts par la LPA, soit tous les vertébrés et quelques rares exceptions, comme le homard, qui ne doit plus être ébouillanté vivant. Depuis 2016, des affaires impliquant toutes sortes d'espèces ont été traitées, sans distinction, telles que des chiens, des chats, des chevaux, des pigeons voyageurs, des poules, des chèvres, des vaches, des perroquets, des cailles, des moutons, des tortues, des agames barbus et des poissons-chats.



RETROSPECTIVE

Création d'une nouvelle brigade - La Brigade équestre



RETROSPECTIVE

Une année, deux jubilés

NEDEX

La Brigade de Neutralisation, enlèvement, détection d'engins explosifs (NEDEX) a célébré son cinquantième anniversaire. L'idée de créer un Détachement de spécialistes en dépiègeage (DSD) n'était pas nouvelle. En 1970, l'utilisation d'engins explosifs par les malfaiteurs tend à se démocratiser. Face à ce problème, deux officiers sapeurs-pompiers mènent des réflexions relatives à l'engagement de spécialistes pour neutraliser ces types d'engins. L'idée se concrétise. Une équipe composée de huit aspirants artificiers et deux techniciens est formée en 1971. Le DSD est fondé. Longtemps sous la direction de la protection civile, le Détachement change de mains, devenant en 2011 le NEDEX, une unité de police composée par des spécialistes miliciens. De par son évolution, la brigade s'est progressivement dotée de plusieurs membres permanents, mais a également conservé son ADN initial en engageant des miliciens spécialistes.

50 ans d'histoire ça se fête ! Manifestations diverses, participation à la Journée de la police, Journée portes ouvertes pour les collaboratrices et collaborateurs de la police, l'occasion de découvrir cette brigade explosive.

Mais aussi...

2023 marque également certains anniversaires...

Le Centre autoroutier de surveillance du trafic et de gestion opérationnelle des routes nationales (CASTOR) fêtait ses 30 ans tandis que deux services ont célébré leur 10 années d'existence, la Direction du support et de la logistique (DSL) ainsi que la Direction des ressources humaines de la police (DRHP).



GIPG

En 2023 le Groupe d'intervention de la police genevoise (GIPG) a fêté ses 50 ans. Le groupe de spécialistes dénommé les "Grenadiers" - ancêtre du GIPG - voyait le jour en 1973 à la suite de la prise d'otages ayant eu lieu lors des Jeux Olympiques de Munich, l'année précédente. Ces membres recevaient alors les premiers enseignements liés aux activités des groupes d'intervention. Depuis sa création, le groupe n'a cessé d'évoluer, mais ce n'est qu'en 1994 qu'il est reconnu sous l'appellation du Groupe d'intervention (GI). Ce progrès constant lui permet d'offrir son expertise dans le domaine de l'intervention spécialisée.



Le GIPG est prêt à intervenir en permanence, au bénéfice de la population et en coopération avec l'ensemble des services de la police genevoise et ses homologues cantonaux et fédéraux. Il regroupe en son sein toutes les spécialisations nécessaires pour faire face aux situations les plus délicates.

À l'occasion de cet anniversaire le groupe a proposé de nombreux événements et activités : Journées organisées pour l'occasion, participation à la Journée de la police ou encore portes ouvertes pour le personnel de la police. Ceci n'est pas sans rappeler ses quelques apparitions médiatiques tant à la Tribune de Genève qu'au sein de l'émission Immersion de Léman Bleu.

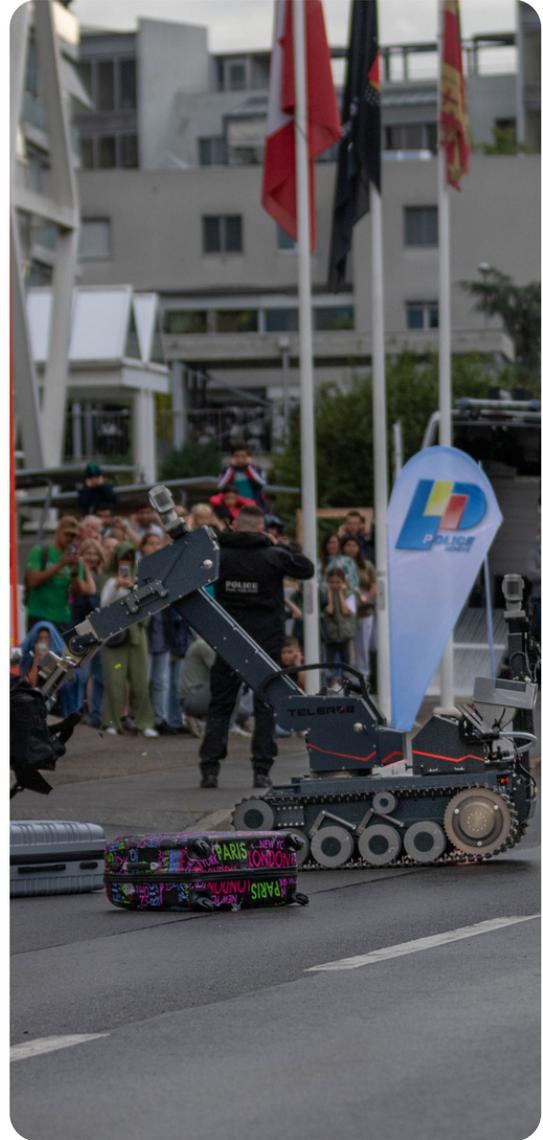


RETROSPECTIVE

Une année, plusieurs jubilés



© L'explorateur



© Damien Tornare



© Damien Tornare

2023 EN QUELQUES CHIFFRES

Activités de la Police cantonale genevoise

220'322

appels à la CECAL



1'379

préavis d'autorisation
de manifestations
délivrés



5'962

mises à disposition du
MP* ou du TMin**



84'551

réquisitions de la
police cantonale



*Ministère public

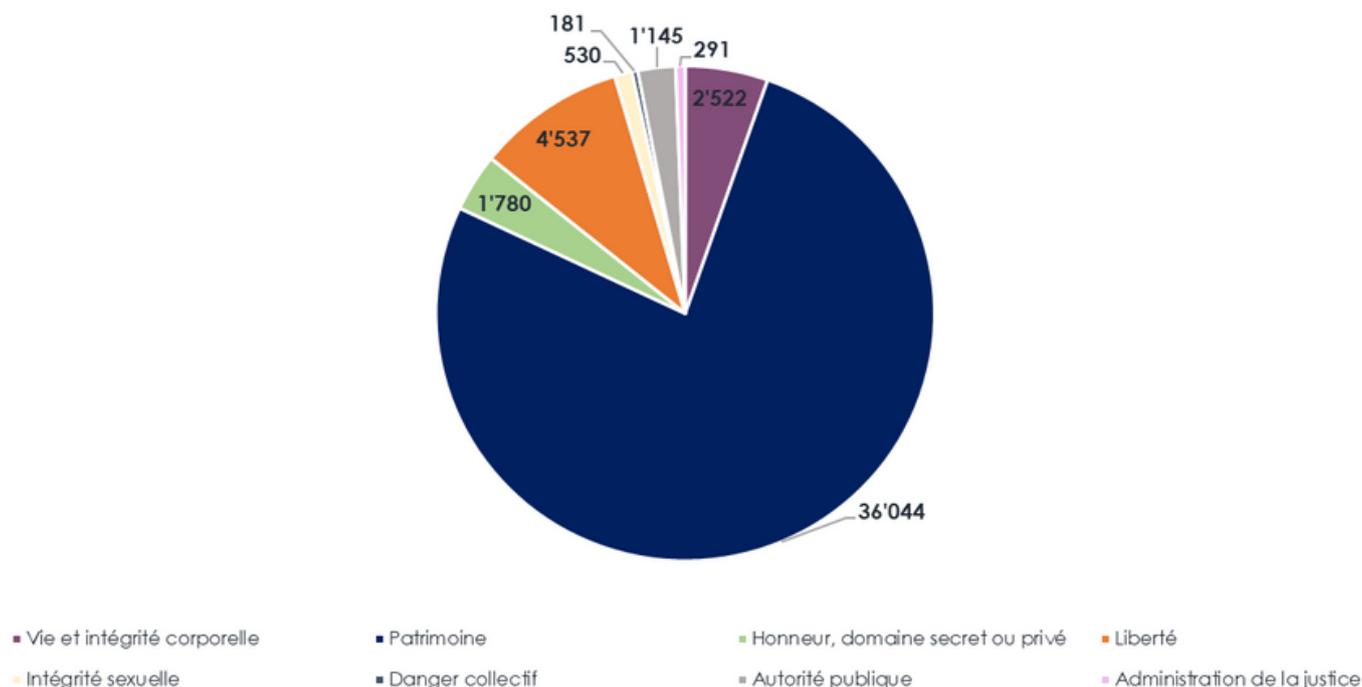
**Tribunal des mineurs

2023 EN QUELQUES CHIFFRES

Les données saillantes de la Statistique policière de la criminalité (SPC).

Infractions

Code pénal suisse (CP)



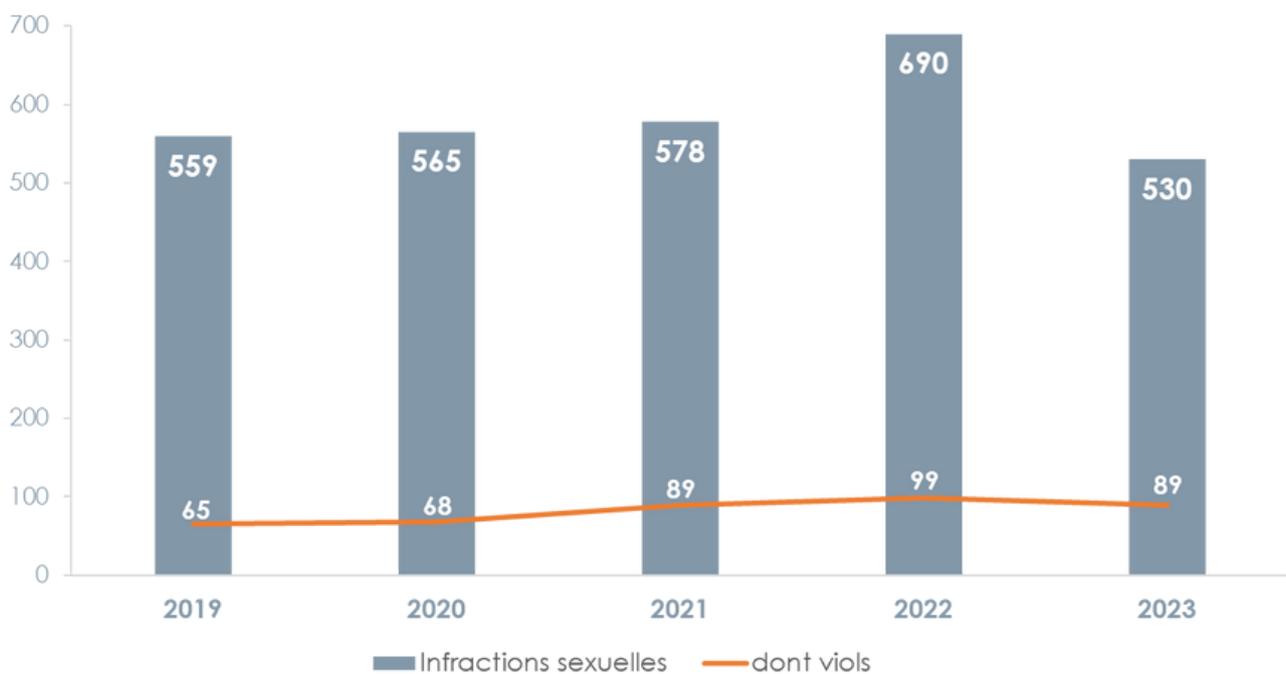
En 2023, les infractions au Code pénal suisse (CP) sont orientées à la hausse. De 43'838 infractions recensées en 2022, l'année 2023 en comptabilise 48'084, soit une progression de 10 %. Cette progression est également observée au niveau national.

Dans les différents titres du CP, les mouvements sont généralement en hausse comme pour les infractions à la vie et l'intégrité corporelle (+19%) ou contre le patrimoine (+12%). En revanche, celles à l'encontre de la liberté sont stables. Les infractions contre l'intégrité sexuelle sont quant à elles à la baisse (-23%).

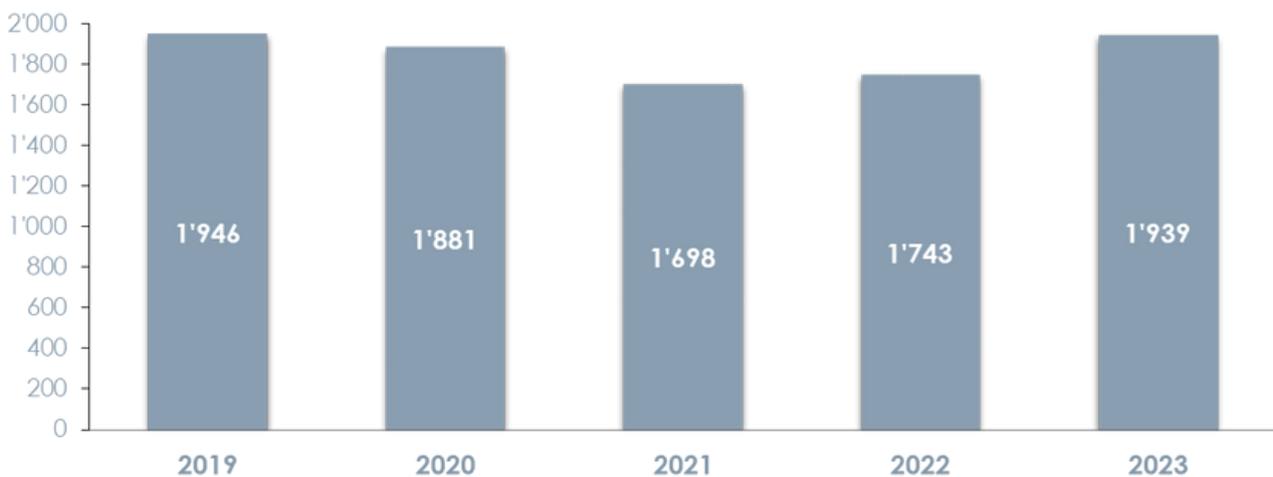
Total des infractions contre l'intégrité sexuelle

Toutes les infractions contre l'intégrité sexuelle sont en diminution (-23%) en 2023. À l'échelle nationale, nous remarquons uniquement une réduction de 7% des infractions contre l'intégrité sexuelle.

Les infractions les plus fréquemment représentées à Genève sont celles pour pornographie (22.8%), suivi de la contrainte sexuelle (17.4%) et du viol (16.8%).



Total des infractions de violences domestiques

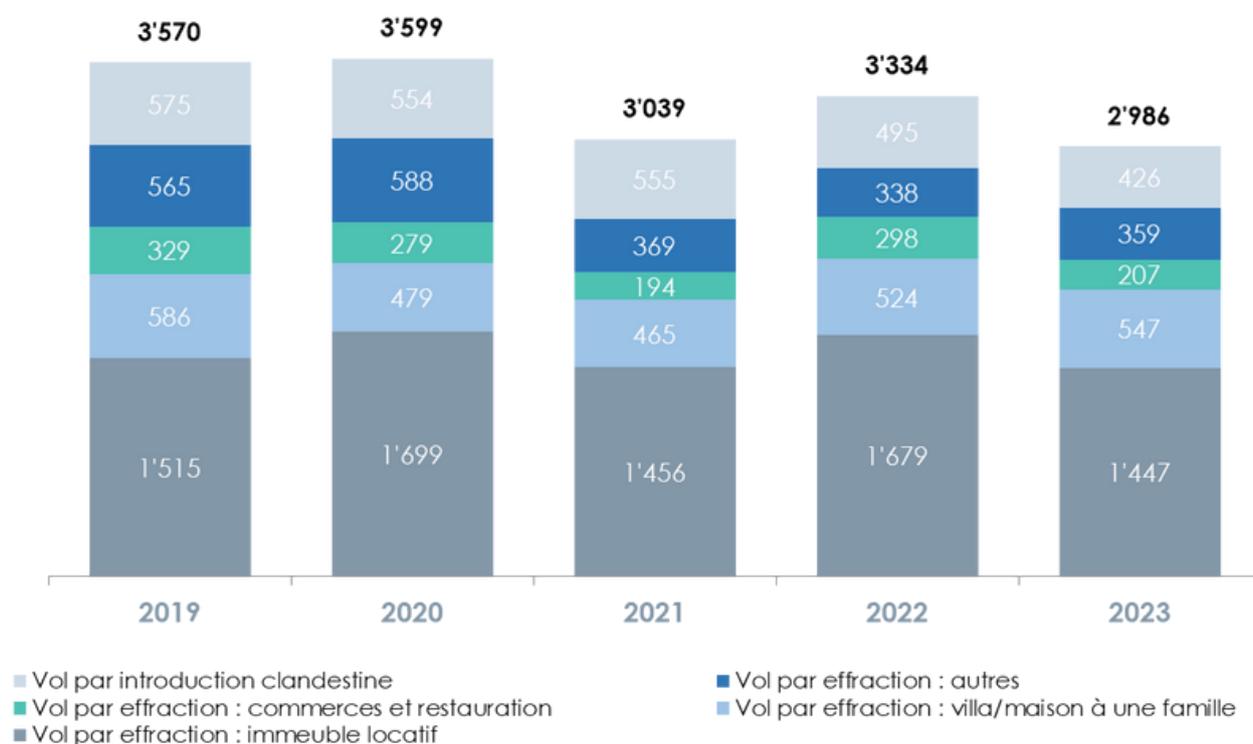


Les données pour l'année 2023 sont en augmentation (+11%). Les violences domestiques comprennent un panel relativement vaste d'infractions allant de l'injure aux actes d'ordre sexuel avec des enfants à l'homicide consommé.

En 2023, les relations entre les personnes prévenues et lésées étaient majoritairement des relations de couple (50,1%). Les infractions les plus courantes étaient les injures (+18%), les voies de fait (+12%), les menaces (+11%) et les lésions corporelles simples (+5%). Les lésions corporelles graves ont chuté de 75%. Le constat est le même pour la mise en danger de la vie d'autrui (-40%).

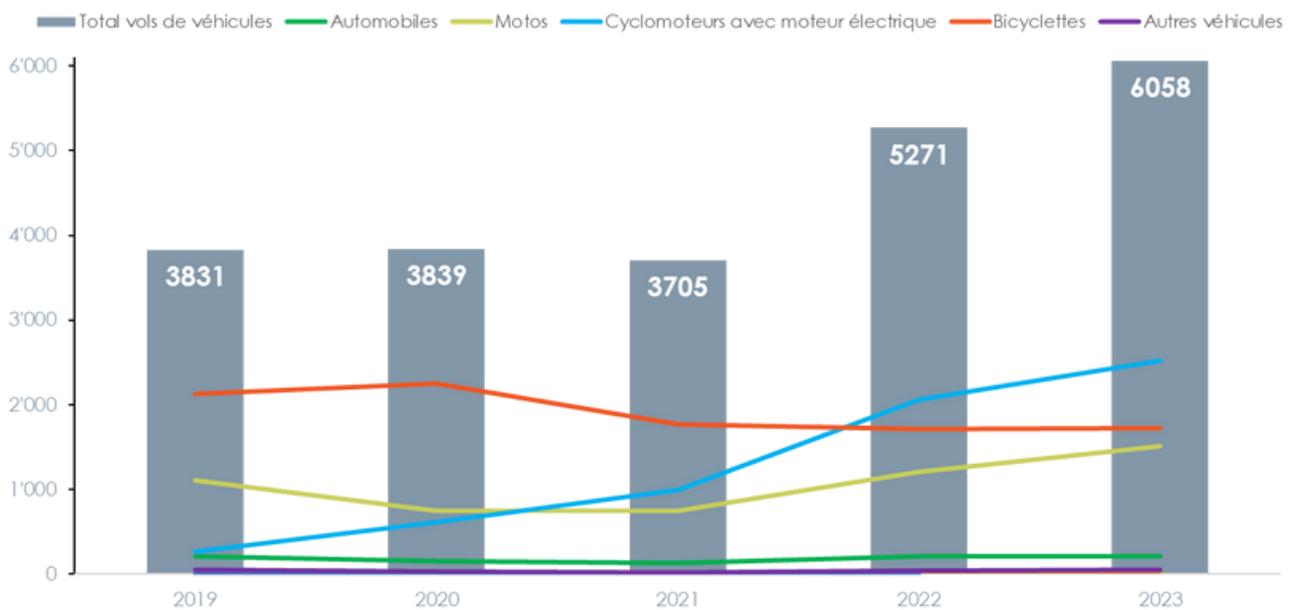
En somme, les injures, menaces et voies de fait contribuent à cette hausse.

Répartition des vols par effraction et des vols par introduction clandestine



Comme l'illustre ce graphique, nous constatons une baisse généralisée des cambriolages. Jamais, depuis 1985, aussi peu de cambriolages n'ont été commis à Genève. Les vols par effraction et par introduction clandestine restent majoritairement dans les immeubles locatifs (1'447) suivis des villas et maisons (547). D'ailleurs, ces dernières semblent avoir été plus fréquemment visées en 2023. Les cambriolages dans les commerces et la restauration sont quant à eux en légère hausse (+4.3%).

Types des vols de véhicules



Les vols de véhicules sont aussi en augmentation de 15%. Cela touche principalement les cycles électriques.

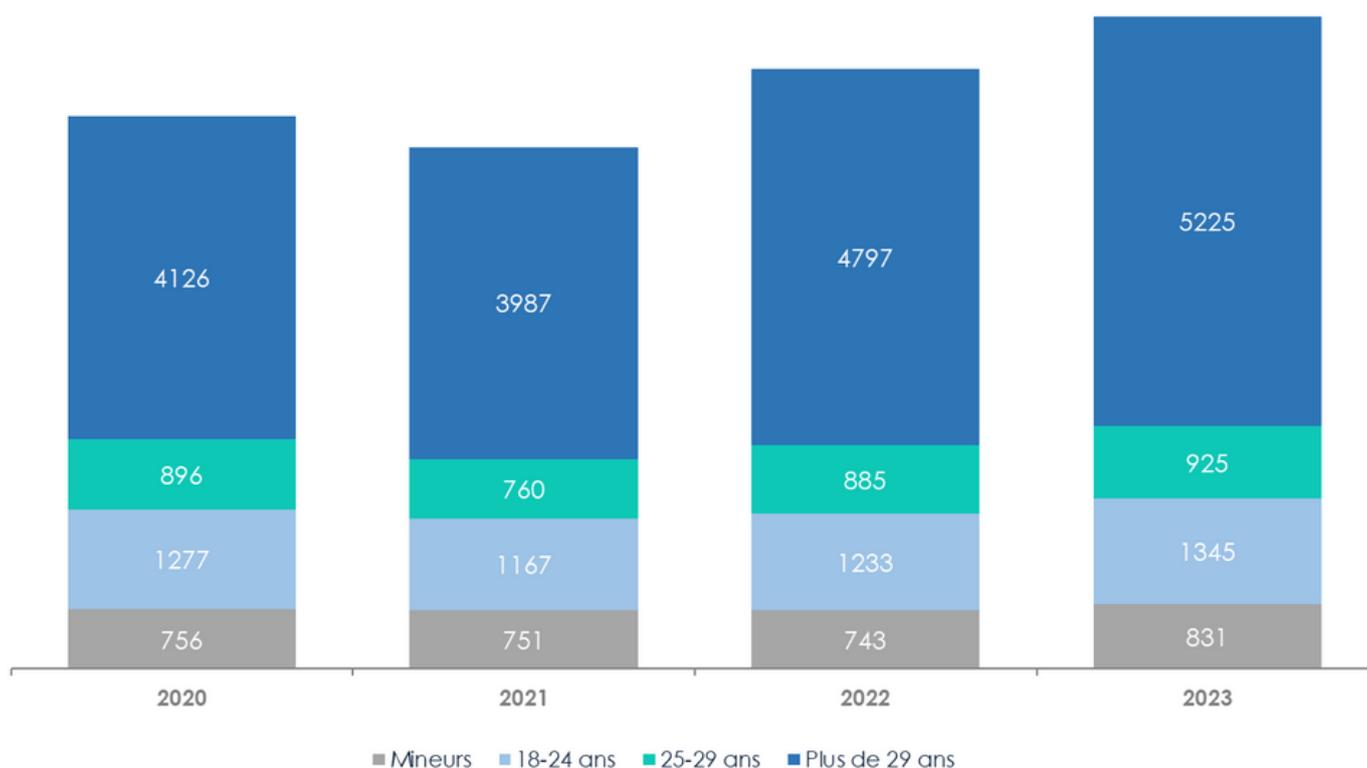
Sur ce graphique sont représentés les vols de véhicules ainsi que les types les plus fréquemment visés par les délinquants.

2023 EN QUELQUES CHIFFRES

Les données saillantes de la Statistique policière de la criminalité (SPC)

Prévenu.es

Infractions au Code pénal (CP)



8'326 personnes ont été prévenu.es pour des infractions au CP en 2023. Les prévenu.es pour ces types d'infractions les plus fréquents sont les individus de plus de 29 ans. Cette catégorie d'individu représente plus de la moitié des profils des personnes prévenues. Cet histogramme montre que le nombre de prévenus sur l'ensemble des titres du Code pénal a augmenté pour toutes les catégories d'âge, par rapport à 2022.

2023 EN QUELQUES CHIFFRES

Les données saillantes de la Statistique
policière de la criminalité (SPC)

Taux d'élucidation

Infractions générales au CP

30.9%

31% en 2022

infractions contre
la vie et l'intégrité corporelle

88.2 %

90.2% en 2022

infractions contre le patrimoine

16.8%

16.4% en 2022

infractions contre
l'intégrité sexuelle

87.5%

87.8% en 2022

vols par effraction

15.1%

9.9% en 2022

PREVENTION

Protéger, servir et prévenir

La prévention a tracé son chemin en 2023. La prévention est l'un des fers de lance pour la police cantonale genevoise. De nombreuses actions ont été réalisées. Certaines emboîtant le pas à celles réalisées par le passé et d'autres plus novatrices. Cette volonté tend à répondre au 7ème axe de la Politique criminelle commune (PCC). Pour cela, un coordinateur en prévention a été nommé en 2023.

Depuis plus d'un an, des présentations sont réalisées au sein des cycles d'orientation (CO) et plus précisément auprès des élèves de première année (9ème CO). Les thèmes présentés sont variés : respect et droits fondamentaux, responsabilité devant la loi et conséquences, violence et armes, incendies criminels, cyber-harcèlement ainsi que la diffusion d'images et utilisation de l'espace public avec des trottinettes et des vélos. Ces présentations ont été préparées en collaboration avec plusieurs partenaires internes tels que l'Unité de proximité (UPROX), la Police judiciaire (PJ) ou encore le Tribunal des mineurs (TMin). L'objectif est d'informer, de prévenir et d'ouvrir la discussion avec ces jeunes. Au total, ce sont une cinquantaine de présentations qui ont eu lieu et plus de 6'000 élèves en ont bénéficié. Les retours donnés par du Département de l'instruction publique (DIP) sont positifs et encourageants.

À ce jeune public s'ajoute également un autre public, les seniors. Une présentation de la criminalité adaptée a été élaborée avec, comme fil rouge, les aventures de Janine, une avatar créée pour l'occasion. Les seniors sont fréquemment victimes d'escroqueries téléphoniques ou cyber. Les escrocs s'appuient sur leur manque de connaissance et leur crédulité. Ainsi, les présentations ciblent les vols à l'astuce, les escroqueries en tous genres ou encore la cybercriminalité. Au terme de ces séances, des échanges permettent de libérer la parole de ce panel de personnes. Au total, ce sont 14 présentations qui ont pu être proposées à 373 seniors. La collaboration avec les diverses institutions du canton pour l'encadrement des personnes âgées, les Mairies de différentes communes et également avec l'Association Pro Senectute, a permis de mettre en place ces présentations très suivies.

Ainsi, des présentations et des conférences ont été organisées à l'instar de celle donnée à la demande de l'Université de Genève (UNIGE) relative à la cybercriminalité. À ces premiers éléments s'ajoutent des actions de prévention telles que l'*Action trajectoire*, la présence d'ilotiers à la journée *La place des Grottes est à vous !*, la *Journée nationale de prévention contre les cambriolages* ou encore l'*action Nez Rouge*. Ces diverses actions portant sur diverses thématiques préventives permettent aux citoyennes et citoyens d'acquérir les bons réflexes en termes de circulation routière, de prévention générale contre la criminalité et une proximité inédite avec les unités de police.

La prévention ne s'arrête pas là ! Les réseaux sociaux sont un outil de communication puissant permettant de toucher différents publics. Depuis juin 2023, un nouveau type de contenu a été créé sur les réseaux sociaux institutionnels de la Police cantonale genevoise : un micro-trottoir. Ce concept s'appuie sur la prévention des pairs par les pairs. D'autres contenus préventifs sont le fruit d'une étroite collaboration nationale avec la Prévention Suisse de la criminalité (PSC). Des actions ponctuelles sont aussi effectuées auprès des médias locaux. Dès lors que les services ou les brigades spécialisées remarquent une hausse de certains phénomènes criminels ou des événements sériels, des actions de prévention sont lancées.

Les différentes actions de prévention semblent être appréciées par les publics visés et leurs retombées tendent à montrer que le dispositif en place doit être perpétué. Au fil des années, les thématiques nécessitant la réalisation de campagnes de prévention évoluent. C'est ainsi à la Police d'observer les potentiels enjeux prospectifs à prévenir.



LA CYBERCRIMINALITE

Phishing, hacking, malware, attaques menant à un déni de service, cyberescroquerie, money- ou package mules, sextorsion, délits sexuels sur internet, pornographie interdite, cyber-atteinte à la réputation et comportement déloyal, *cybersquatting*, *cyberbullying*, *cybermobbing*, vol de crypto-monnaie, commerce illégal sur le *darknet*, *data leaking*, usurpation d'identité, blanchiment d'argent, plateformes de paiement direct, intelligence artificielle...

Une liste qui n'est pas exhaustive donne un aperçu des délits et problématiques liés à la cybercriminalité, phénomène en croissance exponentielle et qui va occuper l'avenir des services de police du monde entier.

Pour contenir et contrer ce flux criminel, la réponse de la police genevoise se décline autour de la synergie entre trois brigades, constituées de policières, policiers et personnel civil spécialement formés et formés.

La brigade des cyber enquêtes (BCE) - volet opérationnel

Depuis sa constitution en septembre 2021, la BCE assure le suivi d'un nombre croissant de plaintes pénales déposées dans les postes de police du canton et de celles provenant du Ministère public : actuellement, on recense quelques 2'900 cas multiples et variés de cybercriminalité par année.

La grande majorité des délits sont liés au domaine économique, suivis par ceux à caractère sexuel et finalement l'atteinte à la réputation des personnes physiques ou morales.

La lutte contre la cybercriminalité est d'une extrême complexité. Elle est souvent caractérisée par des auteurs et auteures liées à des structures criminelles organisées capables de s'adapter de manière évolutive au contexte social et qui mettent à profit les multiples opportunités d'anonymisation.

En fonction de la situation, les auteures et les auteurs exploitent un type d'escroquerie plutôt qu'un autre ou accumulent plusieurs méthodologies d'action criminelle, souvent depuis des pays étrangers.

De ce fait, les cyber investigations demandent un important travail préliminaire en termes de temps et de ressources, pour déterminer le for du délit et le rôle des diverses personnes impliquées : il s'agit par exemple d'exclure les personnes victimes d'usurpation d'identité.

Dans ce contexte, les actes d'investigation sont liés à un travail régulier de coordination sur le plan intercantonal, national et international. Des réunions et échanges d'informations avec les enquêtrices et enquêteurs d'autres services de police sont incontournables au sein de cette brigade.

Les trois défis majeurs auxquels sont confrontés les inspectrices et inspecteurs de la BCE sont :

- l'exploitation des traces numériques;
- la gestion de la sérialité et la coordination des actes d'enquête avec les autres services de police;
- l'identification des auteures et auteurs dont une partie opère depuis l'étranger en réseau organisé.

A moyen terme, l'objectif d'agir de manière proactive et anticipative en vue d'éviter la commission de délits est à concrétiser.

La brigade de renseignement criminel (BRC) - volet analytique

Parmi ses diverses tâches de renseignement et analyse au service de la police genevoise, la BRC a un rôle primordial dans la lutte contre la cybercriminalité, en collaboration avec la BCE et la BCI.

En particulier, la BRC centralise les données consignées dans les plaintes cyber enregistrées à la police et les divers documents, en alimentant des plateformes d'informations intercantionales.

L'analyse constante de ces données est une source majeure de renseignements et permet de mettre en évidence des séries de délits commis et de détecter les auteures et auteurs les plus actifs.

Forts de ces éléments, les collaboratrices et collaborateurs de cette brigade ont la mission fondamentale de coordonner les enquêtes intercantionales et d'échanger de manière régulière avec les enquêtrices et enquêteurs de la BCE, en assurant ainsi une analyse sur l'évolution de la situation criminelle.

La Brigade de la criminalité informatique (BCI) - volet forensique

De manière générale, la BCI se répartit en diverses spécialisations internes, comme la lutte contre la pédopornographie (tâche avec un impact lourd sur le psychisme des collaborateurs de la brigade), l'interception d'attaques informatiques et le volet forensique et technique, notamment avec l'analyse de données numériques sauvegardées dans de multiples modèles d'appareils électroniques. D'ailleurs, la BCI revêt le rôle de centre de compétence romand dans plusieurs domaines liés aux enregistrements numériques et l'extraction des données.

L'évolution exponentielle du numérique se reflète également dans la quantité gigantesque de données traitées par les spécialistes de cette brigade qui soulignent l'importance de cibler les demandes d'extraction des données qui leur sont adressées par les divers services.

De manière plus spécifique, la BCI appuie la BCE dans l'enquête à travers les analyses techniques, mais également en tissant des collaborations internationales dans la lutte contre des attaques informatiques simultanées dans plusieurs pays.

Comme dans d'autres domaines, si la lutte contre la cybercriminalité nécessite une approche répressive avec l'identification des auteurs, il s'agit également de mettre l'accent sur la prévention et l'aide concrète portée aux victimes et à la contribution pour leur sécurité sur les réseaux : la meilleure arme contre ce type de délits reste la prévention du public.

ENJEUX ET OBJECTIFS 2024



Collaboration

Renforcer la collaboration tant avec nos différentes parties prenantes dans le secteur public et privé qu'avec certains partenaires et homologues cantonaux et internationaux, particulièrement en ce qui concerne le cyber, la traite des êtres humains ou la mobilité.



Optimisation

Optimiser les besoins opérationnels en lien avec le traitement judiciaire, l'articulation de la police judiciaire, la demande en termes de pic d'activité et l'accueil du public.



Formation continue

Consolider les compétences des collaboratrices et des collaborateurs pour leur permettre de proposer une réponse adaptée en matière de management, de techniques opérationnelles et sociale.



Management

Développer de nouveaux enjeux managériaux afin de répondre aux attentes du personnel.